

Réunion du 20 Octobre 2021

Réunion en mixage présentiel / distanciel à partir de la pépinière d'entreprises de Sarrebourg

Présents : Antoine Allard (D), Benjamin Bachmann (D), Marie-Paule Bazin (P), Jean-Michel Clerget (P), Véronique Corsyn (D), Eric Denny (P), Stéphane Ermann (P), François Fischer (P), Vincent Jung (D), Régine Lehner (D), Josiane Oswald (D), Pierre Singer (D), Philippe Schiesser (D), Philippe Sornette (P) et Christian Untereiner (P).

Excusée : Estelle Lingenheld

I.- Cooptation :

Le CA coopte Estelle Lingenheld à l'unanimité en remplacement de son mari brutalement disparu et pour lequel le Conseil d'Administration adresse une pensée.

II.- Point sur les actions de 2021 promises lors de l'A.G. de 2020:

1) Mise en place d'un site internet dédié au Codev:

Le site qui a été développé grâce au concours de la junior entreprise de l'école Centrale de Lille fonctionne sur l'ensemble de ses pages depuis début septembre. La plupart des pages sont « statiques » c'est à dire qu'elle n'ont vocation qu'à décrire la structure et les objectifs du Codev ainsi que le mode de prise de contact avec notre association. Seule la page de « blog » a vocation à donner régulièrement des nouvelles de la vie de l'association. La carte interactive permettra elle de situer sur le territoire les lieux mis en valeur au fil de nos actions. Elle reste à exploiter sur les actions d'ampleur que nous programmerons dans les mois à venir. Notre site fait également référence aux sites de nos collectivités ainsi qu'à ceux de nos partenaires comme la Conférence Régionale des Codev ainsi que la Coordination Nationale des Conseils de Développement. Nous espérons bien entendu et comme cela se pratique généralement sur internet un « renvoi d'ascenseur », c'est à dire la mise en place de lien sur ces sites pointant le site de notre Codev afin que nous puissions développer la connaissance du site auprès des internautes.

2) Formation des membres du Codev aux outils utilisés en interne:

Par manque de temps, cette action a été différée. Mais Jean-Michel Clerget proposera dès que possible à nos adhérents une formation afin qu'ils soient en mesure de tirer profit de la documentation numérisée du Codev. Par souci de sécurité, il serait bon en particulier que plusieurs de nos administrateurs soient suffisamment formés pour pouvoir gérer le site et le maintenir au fil des mois et des années.

3) Communication :

Jean-Michel Clerget va également proposer aux administrateurs « volontaires » une formation qu'il assurera lui-même sur nos outils de communication afin d'élargir le cercle des intervenants qui seront en mesure d'entretenir notre communication via la lettre d'information et notre page Facebook.

Notre Lettre d'info tient actuellement son rythme de diffusion mensuelle depuis sa naissance en février 2021, mais il faut rapidement obtenir des contributions de nos adhérents si l'on veut

conserver une publication suffisamment intéressante et bien ciblée sur les préoccupations de notre Codev et de nos collectivités territoriales.

4) Recrutement de jeunes adhérents :

RAS par défaut d'investissement. Il serait bon de confier cette mission à un groupe de travail de quelques adhérents motivés par la mise en place d'échanges avec la jeunesse de notre territoire.

5) Recrutement d'autres adhérents :

RAS là encore par défaut d'investissement. Le Codev doit se faire connaître et cela doit passer par des campagnes de communication. Nos seuls canaux de communication vers le grand-public tournent autour des outils d'internet. Une campagne plus large serait souhaitable mais nécessiterait des moyens financiers à discuter avec nos contributeurs.

6) Actions autour de la reconnaissance en R. B. :

Nous restons en attente au travers de nos représentants au sein des comités de gestion et de pilotage des actions à venir de la Réserve de Biosphère. Le Codev veillera à ne pas interférer outre mesure dans les travaux de la R.B. mais attire l'attention de nos collectivités sur le risque qu'il y aurait à « laisser retomber la mayonnaise » après l'annonce de la reconnaissance. D'autre part, il serait intéressant d'échanger plus régulièrement avec Emmanuel Furteau coordinateur de cette RB afin de garder toute la cohérence souhaitable entre les actions du Codev et celles de la R.B..

III.- Autres actions récentes :

1) Célébration des ODD et de la mobilité douce:

Montée en quelques semaines, elle a tenu ses promesses puisque la manifestation de Belles-Forêts a attiré plus de 300 visiteurs. Une anticipation plus importante aurait certainement permis une plus large participation du public. Le Codev s'astreindra pour les prochaines manifestations à anticiper un peu plus.

2) Assurance :

Une Responsabilité Civile MAIF a été souscrite afin de couvrir les risques de nos bénévoles lors de leurs activités au sein du Codev ainsi que ceux liés aux manifestations que nous organisons.

3) Atelier citoyen du Projet Alimentaire Territorial organisé par le PETR et les 3 comcoms du sud mosellan :

Organisé également en un temps record, nous avons pu mobiliser le 9 septembre 25 citoyens de notre territoire qui ont exprimé leurs attentes en matière d'alimentation du futur au côté de 15 habitants du Saulnois. Cet atelier citoyen a semblé plaire aux participants qui souhaitent maintenant pouvoir suivre les suites qui seront données à ce projet

4) Conférence Régionale des Conseils de Développement du Grand Est :

Le 13 octobre dernier, nous avons participé à la rencontre organisée à Nancy par la Conférence Régionale des Conseils de Développement avec la participation du Conseil Économique Social et Environnemental du Grand Est un débat sur le partage de plans d'action et les outils de support de nos Codev régionaux. Une trentaine de Codev étaient présents soit physiquement soit via visioconférence. Notre Codev a intégré à cette occasion le bureau régional des Conseils de Développement.

IV.- Point sur les derniers échanges avec le PETR :

1) Convention PETR-Codev :

Par manque de disponibilité, cette convention n'est pas encore finalisée. Nous attendons du PETR une première proposition de ce document ; à suivre...

2) Suite de la célébration de la Réserve de Biosphère :

La suite du programme de célébration de la reconnaissance en R.B. est en attente de choix de dates par les dirigeants de Man and Biosphere (Unesco). Sont normalement prévues deux journées les 6 et 7 décembre durant lesquelles notre toute nouvelle réserve accueillera l'ensemble des RB de France. Une soirée destinée au grand public devrait être programmée à cette occasion. A suivre...

3) Atelier citoyen du PAT :

Suite à la tenue de l'atelier du 9 septembre, nous avons demandé au PETR qui était organisateur de la manifestation de remercier par courrier les participants et de leur assurer un retour sur les suites du projet ; le PETR s'y est engagé.

4) Mise à jour de la liste et bilan de santé des associations du territoire :

Corinne Courtoisier termine bientôt les 610 heures que son contrat via Tremplin Bleu l'amenait à réaliser au sein de notre structure sous supervision de Marie-Paule Bazin.

Rappel des objectifs :

- évaluer par contact direct (a priori via appel téléphonique) l'état de santé de nos associations.
- classifications géographique (comcom d'appartenance) et par thème (objets principaux poursuivis par l'association) pour pouvoir par la suite dynamiser la vie associative du territoire.

Reste maintenant à synthétiser les informations recueillies afin de les présenter en fin d'année au PETR et à nos deux Comcoms ; la présentation s'enrichira de propositions concernant le maintien à jour du fichier et l'accès au fichier tant des collectivités (y compris des communes) pour exploitation des données qu'aux associations pour actualiser elles-mêmes leurs données et pérenniser ainsi le fichier.

Il nous faut poursuivre le travail de détermination de l'intérêt tant pour le PETR, que des deux Communautés de communes, des 104 communes et de toutes les associations à poursuivre la mise à jour de cet inventaire et son emploi le plus fréquent possible. Reste à examiner s'il y a lieu de mettre en place une convention globale de maintenance de ce fichier pour le territoire.

5) Plan d'action 2022 de notre Codev :

Nous devons d'ici décembre clarifier notre plan d'action 2022 afin de chiffrer nos dépenses et négocier avec le PETR leur participation aux frais de l'association. Les domaines d'action étant assez nombreux et chaque domaine requérant une connaissance correcte du domaine, le bureau va organiser une répartition des tâches afin d'être prêt à échanger avec le PETR sur nos propositions dès fin novembre ; sur ce point encore on se rend compte qu'il serait souhaitable d'anticiper ce type de démarche beaucoup plus tôt dans l'année afin d'éviter de traiter le sujet dans la précipitation.

6) Déménagement des locaux du PETR :

Un bureau nous sera réservé dans les nouveaux bâtiments de la CCSMS ; ce local devrait être mis à notre disposition courant novembre. Il restera à traiter l'aspect sécurisation d'accès au bâtiment étant donné que bien des réunions organisées par le Codev ne démarrent souvent qu'en fin de soirée, heure à laquelle il n'y a plus d'accueil prévu sur le bâtiment.

IV.- Point avec la CCSMS :

Le président Roland Klein nous a sollicités tout récemment pour étudier son programme d'action en vue d'un rendu pour le 15 novembre.

Le programme se décline en quatre grands thèmes que nous allons étudier avec le maximum de nos adhérents et si possible d'habitants du territoire.

Nous pourrions mettre l'accent sur certains points :

- transition climatique.
- services aux habitants et qualité de vie.
- éducation à l'environnement.
- cordées de la réussite : quid en sortie du collège ?

La CCPP va nous adresser également son plan d'action avec les mêmes objectifs d'examen citoyen des propositions de la collectivité.

V.- Point financier :

Se reporter au Compte d'Exploitation provisoire arrêté au 15 octobre contenu dans le diaporama joint à ce compte-rendu.

VI.- La communication du Codev :

1) Lettre d'info :

Appel aux photographes pour nous donner des droits de parution.

2) Page Facebook :

Appel aux volontaires pour se porter contributeur des publications de notre page.

3) Chaîne You Tube :

Nous avons ouvert une chaîne YouTube, mais n'y avons encore rien placé. Le montage de films étant consommateur de temps, nous faisons également appel à nos adhérents en mesure de nous aider sur cette action.

VII.- Consultation de nos adhérents pour le plan d'action 2022 :

5 réponses de nos adhérents nous sont parvenues.

C'est peu au regard de l'importance de ce travail de réflexion encore méconnue.

Nous avons maintenant en mains le programme horizon 2030 de la CCSMS, ce qui nous épargne le syndrome de la feuille blanche. Mais ces quelques propositions sont loin de couvrir l'ensemble des domaines à traiter. Lors de nos travaux en commission Jeunes de début 2021 nous avons en particulier relevé deux demandes concernant la jeunesse du territoire :

- la mobilité des jeunes.
- l'accès aux diplômes au-delà du BAC.

Les premières contributions venant de nos adhérents concernent :

- sensibilisation à l'usage de l'eau : eau potable, résilience à l'évolution climatique, problèmes dans les étangs
- célébration des ODD : projet d'organisation d'une manifestation dans la vallée des éclusiers : 17 écluses pouvant permettre la promotion des 17 Objectifs de Développement Durable promus par l'ONU et l'Unesco. Suggestion : trouver 17 associations + 1 porteur : Phalsbourg Loisirs ? O.T. de Phalsbourg avec Fabrice Burgatt ? Pour programmer et réaliser la manifestation.

- mise en œuvre d'une plateforme numérique internet où les associations puissent annoncer leurs manifestations (carte numérique à l'appui) et permettre aux habitants et visiteurs de consulter ces informations consolidées par site, par week-end et / ou par période.
- préservation et mise en valeur du patrimoine via la déclaration simplifiée et centralisée de tout patrimoine à sauvegarder (papiers de famille, collections,...) suite à décès ou impossibilité de poursuivre l'entretien.

Un plan de travail est en complément proposé par Jean-Michel Clerget (basé sur les recommandations de la CRCDD et du CESER) intégrant :

- 1) Recherche d'implication des citoyens dans les débats autour de décisions à prendre dans nos collectivités : mettre en place et équiper des tiers-lieux de moyens de visioconférence.
- 2) Adoption d'outils de recueil de l'expression citoyenne et répartition de responsabilité de recherche d'expertise par domaine.
- 3) Mise en place d'un répertoire des expertises de nos adhérents : outil primordial pour pouvoir rapidement faire appel à des compétences internes au Codev ; ce répertoire pourrait même être étendu aux habitants du territoire acceptant de mettre leurs connaissances au service du Codev dans le cadre d'actions ponctuelles.
- 4) Éclairer et informer les citoyens sur les projets et les décisions de nos collectivités.
- 5) Capitaliser sur les initiatives : encourager, valoriser, mutualiser
- 6) Expliciter les règles du jeu des prises de décision.
- 7) Affiner l'importance de la mesure de résultats dans les actions des collectivités pour garantir l'amélioration du bien-être des habitants qui en résulterait .

VIII.- Calendrier de fin d'année :

Voir le diaporama joint au C.R..

Prochaines réunions :

Le prochain CA se tiendra début 2022 quelques semaines avant l'Assemblée Générale 2021.
Cette AG 2021 sera programmée fin 2021 pour le début de printemps 2022.